

Communiqué de Presse
décembre 2014

Service du déminage 1945-2015 *Réussir ou périr*

Le 23 février 2015 La Poste émet un timbre commémoratif à l'occasion du 70^e anniversaire du service de déminage.



Visuel disponible sur demande / Maquette non contractuelle

Un peu d'histoire ...

Trois conflits vont se succéder, la guerre de 1870-1871, la 1^{re} guerre mondiale et la 2nd guerre mondiale ; **trois conflits et des milliers de km² à déminer.**

La France meurtrie veut panser ses plaies et se reconstruire. Il devient vital de détruire ou d'enlever ces mines et munitions qui empêchent la reconstruction. Toutes représentent un risque, ces armes meurtrières doivent être manipulées ou déplacées par un démineur.

1945, face à l'ampleur de la tâche le Général de Gaulle crée la direction du déminage (par ordonnance du 21 février 1945). Ces hommes seront placés sous l'autorité du ministère de la Reconstruction et l'Urbanisme dont le premier directeur fut Raymond Aubrac. Le service compte à cette époque plus de 5000 démineurs.

Grâce à la compétence, le dévouement et la disponibilité de ces hommes un bilan extraordinaire est rapidement réalisé et les opérations de débombage-désobusage leur sont également confiées.

1964, le ministère de l'Intérieur reprend le service de déminage sous l'autorité de la sécurité civile.

2015, 300 démineurs sont présents sur le terrain et effectuent bien d'autres missions en France et à l'étranger. Leurs compétences ont évolué face aux risques de notre société. Ils interviennent sur les objets suspects dans les gares, aéroports, etc. Ils sécurisent également les voyages officiels des personnalités ou les lieux de grands rassemblements.

En 70 ans, ce service déplore 620 démineurs tués en service et 800 blessés graves ; 16 millions d'obus et d'engins, 13 millions de mines et 490 000 bombes ont été neutralisés.

Le timbre illustre le quotidien des démineurs dont la devise est *réussir ou périr* lors d'une opération de désobusage.

Les infos techniques ...

Création de Séra

Impression : héliogravure

Format du timbre : 40,85 mm x 30 mm ; **Valeur faciale du timbre** : 1.20 €

Tirage : 1 000 000 d'exemplaires

Mentions obligatoires : création de Séra d'après photo de Joachim Bertrand/Sécurité civile

Les infos pratiques...

Le timbre sera vendu en **avant-première les 20 & 21 février 2015** à :

• **PARIS (75)**

Le Carré d'Encre, de 10 h à 18 h, 13 bis rue des Mathurins, 75009 Paris.

Il sera vendu dans certains bureaux de poste à **partir du 23 février 2015**, sur le site Internet www.laposte.fr/timbres, au **Carré d'Encre** et par correspondance à **Phil@poste Service Clients** Z.I Avenue Benoît Frachon, BP 10106 Boulazac, 24051 PERIGUEUX CEDEX 09.

Toute l'actualité du timbre sur www.laposte.fr/toutsurletimbre

CONTACTS PHIL@POSTE

PRESSE

Maryline GUILLET ☎: 01 41 87 42 33 maryline.guilet@laposte.fr
06 32 77 39 65

EVENEMENT

Valérie LEROUX ☎: 01 41 87 13 48 valerie.leroux@laposte.fr